

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association s'est déroulée de 18h à 20h MOUANS SARTOUX Salle Gabrielle Roustan des Magnans, sur convocation du président envoyée à tous les adhérents à jour de leur cotisation 2024.

Le pointage a été effectué à l'entrée de la salle, 29 membres sont présents ou représentés (dont 7 pouvoirs remis au président)

Albert DAUPHIN, président de l'ADNA déclare que l'assemblée peut valablement délibérer avec l'ordre du jour suivant :

- INTRODUCTION
- APPROBATION DU PV DE L'AG PRECEDENTE TENUE LE 11 JANVIER 2024
- RAPPORTS FINANCIERS
- RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE
- COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- RESOLUTIONS : RENOUVELLEMENT DE MANDATS ET NOUVEAUX MEMBRES
- PRESENTATION ET DISCUSSION SUR TOUS LES THEMES D'INTERET (*trafic, plaintes, bruit, pollution, diminution des nuisances jets, hélicoptères et aviation légère ...*) PAR LES DIFFERENTS MEMBRES DU CA
- AXES DE TRAVAIL 2024
- QUESTION / REPONSES

(voir la présentation qui a été projetée, en PJ)

INTRODUCTION

Le président remercie les membres présents qui se sont déplacés malgré les contraintes météo, le froid qui arrive et l'absence de fléchage pour trouver la salle.

Il remercie également la municipalité de La Roquette sur Siagne qui a mis la salle à la disposition de l'association pour cette réunion et le maire, monsieur Pierre Aschiéri, pour son soutien à notre association.

Il annonce qu'il considère qu'il a atteint la limite d'âge pour la fonction de Président de l'Association et demande à être remplacé lors de la présente assemblée. Il remercie l'ensemble des membres du CA pour leur engagement, leur dévouement et leur travail et y joint les adhérents pour leur soutien au fil des années. Il présente ensuite les membres du CA présents puis enchaîne sur le point suivant de l'ordre du jour.

APPROBATION DU PV DE L'AG PRECEDENTE TENUE LE 11 JANVIER 2024

Le PV a été diffusé à tous les adhérents avant la réunion et était aussi joint à la convocation. Il est demandé s'il y a des observations à ce PV et, en l'absence de question son approbation est mise aux votes :

- Votes contre : zéro
- Abstentions : zéro

Le PV de l'AG statuant sur l'exercice 2022 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2023 – 2024

Le Président lit le rapport moral tel que joint en annexe au présent PV en s'appuyant sur la présentation Powerpoint qui est disponible sur le site.

Après un échange de questions / réponses sur ce rapport Moral et d'Activité, celui-ci est soumis au vote d'approbation de l'Assemblée :

- Votes contre : zéro
- Abstentions : zéro

Le rapport moral et d'activité statuant sur l'exercice 2023 (et 2024) est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

RAPPORTS FINANCIERS

La parole est ensuite donnée à la trésorière Agnès Foriel pour les rapports Financiers.

Compte de résultat 2023

PRODUITS D'EXPLOITATION :

Les produits s'élèvent à 3911 €, repartis entre cotisations 1882 € et subventions 1700 € et Intérêts livret A 329 €

Nous notons cette année une baisse importante des cotisations (2788 € en 2022), qui sont pourtant indispensables au fonctionnement de l'association.

Les subventions sont stables, nous remercions les communes de Mouans-Sartoux et de La roquette-sur-Siagne pour leur soutien ainsi que la commune Le Cannet pour sa subvention exceptionnelle.

CHARGES D'EXPLOITATION :

Les charges s'élèvent à 6097 €.

Le poste le plus important étant les frais d'achat/entretien de matériel pour 2873 €, suivi par le poste publicité/publication de 1174 € pour l'organisation de la manifestation publique du 13 mai 2023 et de la réunion publique du 1 juin 2023.

L'exercice 2023 affiche une perte de 2186 €.

Après qu'il fut répondu à quelques questions, l'approbation du compte de résultats 2023 est soumise au vote :

- Votes contre : zéro
- Abstentions : zéro

Le compte de résultat 2023 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée et quitus est donné à la trésorière pour sa gestion.

Situation Financière au 08 novembre 2024

Le montant des produits est de 3036 € pour 1657 € de charges soit un exercice bénéficiaire de 1379 € à ce jour.

Le solde bancaire (compte et épargne) étant de 14712 €.

La situation au 08 novembre 2024 est approuvée à l'unanimité.

Budget 2025

Le budget prévisionnel s'élève à 6300 €

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION , RENOUVELLEMENT

➤ **Démissions ou non-renouvellement :**

- ✓ **Albert Dauphin (Président)**
- ✓ **Daniel Pariss (Membre)**

➤ **Admission :**

- ✓ **Raymond Principiano**

Se pose la question du remplacement du Président poste pour lequel le CA propose et soutien la candidature de Raymond Principiano.

Le président récapitule la composition du CA proposée à partir de cette assemblée générale :

- **Président :** **Raymond Principiano (Mandelieu)**
- **Vice-présidents :** **Laurent Simon (La Roquette), Laurent Carugati (La Roquette)**
- **Secrétaire :** **Jean-Claude Richard (Mougins)**
- **Trésorière :** **Agnès Foriel (Mougins)**
- **Administrateurs :** **Colette Michel, (La Roquette)**
Frank Chuzel (Mouans Sartoux)
Christian Rodas, (La Roquette)
Jean-Claude Boschel. (La Roquette)

➤ **Proposition de nouvelle composition du bureau :**

- **Président :** **Raymond Principiano**
- **Trésorière :** **Agnès Foriel**
- **Secrétaire :** **Jean-Claude Richard**

➤ Changement d'adresse du siège social

Conformément aux statuts l'adresse du siège social est celle du président :

ADNA , Villa Bagatelle - 1522 Bd JEANNE D'ARC, 06210 MANDELIEU LA NAPOULE

L'assemblée Générale approuve à l'unanimité la nouvelle composition du CA, celle du Bureau et la nouvelle adresse du siège social de l'Association

LA PAROLE AU NOUVEAU PRESIDENT

- En premier lieu je remercie les membres de cette AG pour leur confiance et je tiens à remercier Albert Dauphin , les membres du C.A et tous les anciens présidents pour leur travail bénévole au cours des dernières années.
- Notre association a développé des outils d'analyse formidables sur les trajectoires, et les dysfonctionnements liés aux survols de notre bassin de vie.
- Nous n'avons eu de cesse de porter la parole des riverain.es. auprès des autorités civiles et de la direction de l'aéroport de Cannes-Mandelieu.
- Il est impératif de poursuivre ces actions et c'est pourquoi j'accepte cette présidence.
- Ma priorité sera de relancer les adhésions et d'être au plus près des adhérent.e.s pour leur expliquer les enjeux de notre mobilisation et le travail que nous faisons au sein de l'association.
- Je compte sur le soutien de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration afin que nous poursuivions ensemble la défense des riverains contre les nuisances aériennes.

QUESTIONS / REPONSES

Une session de questions réponses s'instaure entre les participants et les membres du CA.

A l'issue de cette session, l'ordre du jour étant épuisé et aucune question supplémentaire n'étant posée, la séance est levée à 20h.

Albert Dauphin
Président



Jean Claude Richard
Secrétaire



Pièces Jointes :

- Présentation Powerpoint ([cliquez ici](#))
- Rapport moral et d'activité